

Alerte n° 2

Le droit de retour volontaire des réfugiés congolais doit être préservé par le gouvernement du Burundi et le HCR.

Dans le cadre du programme **UMUSEKE**, les organisations de défenses des droits humains la Ligue Burundaise des droits de l'homme Iteka et King Umurundi Freedom continuent de documenter la situation humanitaire des réfugiés congolais qui ont fui et qui continuent de fuir la crise qui secoue l'Est de la RDC. Dans la continuité de l'alerte précédente¹, nos organisations attirent l'attention de la communauté internationale surtout les mécanismes des NU, africains et de la sous-région sur la situation alarmante des enfants et femmes réfugiés congolais dans le camp de Busuma particulièrement et dans d'autres centres de transites au Burundi par rapport à la situation humanitaires qui y prévaut. Ces cris d'alarmes se basent sur ces informations :

1° Plus de 150 réfugiés congolais ont déjà périés dans environ un mois dans le site de Busuma de la commune Ruyigi province Buhumuza dont la majorité sont des enfants suite aux mauvaises conditions de vie dans ce camp de l'Est du Burundi : la famine, l'hygiène, accès aux soins de santé presque inexistant et ses conséquences ;

2° Dans le site de Busuma, les réfugiés dépassés par des conditions de vie précaires dans ce camp et enterrement quotidien de leurs proches sont soumis à des pressions afin de les empêcher de quitter le site malgré leur détermination de retourner chez eux sans attendre les facilitations du gouvernement du Burundi et de ses partenaires. Le vendredi 16 janvier 2025, le site de Busuma a failli se retrouver déserté en raison de la décision radicale des réfugiés congolais de faire demi-tour, indifférents aux conséquences qui pourraient survenir durant le long trajet. Les forces de l'administration, la police et les jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir de la zone de Busuma ont été mobilisés pour intercepter ces réfugiés, qui ont finalement été ramenés au camp;

3° La fermeture de la frontière entre la RDC et le Burundi constitue un obstacle majeur pour les réfugiés congolais désireux de retourner chez eux, qui sont contraints d'emprunter des voies illégales malgré les dangers encourus. Des noyades de réfugiés tentant de regagner la frontière de la Rusizi dans la province de Bujumbura ont déjà

¹ https://ligue-iteka.bi/wp-content/uploads/2025/12/Alerte-1-Ligue-Iteka_King-Umundi-Freedom.pdf

Site : <https://ligue-iteka.bi>

Email : communication@ligue-iteka.bi

WhatsApp : +256701178261

X : @Liguelteka



Site : <https://kingumurundifreedom.org>

Email : contact@kingumurundifreedom.org

WhatsApp : +33758279294

X : @KUF_ASBL

tragiquement causé des pertes humaines. Deux réfugiés congolais ont péri la semaine du 29 décembre 2025 au 5 janvier 2026 en tentant de regagner la République démocratique du Congo (RDC) depuis le Burundi par des voies clandestines. Des réfugiés affirment avoir quitté le site de transit de Cishemere par crainte d'un transfert forcé vers des camps officiels de la province de Buhumuza. A la frontière burundo-congolaise, ils disent subir de graves violations de leurs droits, évoquant des extorsions systématiques. Des militaires burundais, appuyés par des membres de la jeune du parti au pouvoir, les Imbonerakure, exigeraient d'importantes sommes pour autoriser la traversée. « On m'a demandé 300 000 francs burundais. Faute d'argent, j'ai dû céder trois chèvres », témoigne un réfugié joint par téléphone. A Gasenyi, zone Buganda dans la commune de Bukinanyana, d'autres réfugiés attendent de traverser, affirmant qu'aucun passage n'est possible sans paiement. La traversée serait devenue un commerce illégal impliquant passeurs, militaires et Imbonerakure le long de la Rusizi. Les réfugiés encore présents au Burundi appellent à la réouverture officielle de la frontière afin de rentrer dignement et en sécurité.

4° Nos organisations rappellent un geste humanitaire posé par le groupe rebelle M23 et ses alliés laissant un couloir humanitaire aux burundais qui avaient été bloqués dans la ville d'Uvira et ses environs et demandent à leur tour au gouvernement burundais de faire la même initiative afin que les congolais qui veulent rentrer puissent traverser en toute sécurité et dans le respect de la dignité humaine.

Face à cette situation alarmante, nos organisations voudraient alerter le gouvernement du Burundi et la communauté internationale que l'usage de force par le gouvernement du Burundi pour bloquer le retour de ces réfugiés chez eux n'est pas une solution durable pour une personne qui réclame ses droits fondamentaux.

Ce refus de retour volontaire est perçu comme une violation flagrante des principes de protection des réfugiés établis par la Convention de Genève du 28 juillet 1951 et son protocole du 31 janvier 1967 relatifs au Statut de réfugiés ainsi que les autres instruments internationaux applicables. Qui stipule en son article (1, C.1.) que la protection cesse d'exister pour la personne « Si elle s'est volontairement réclamée à nouveau de la protection du pays dont elle a la nationalité ».

La convention de Genève de 1951 ratifié par le Burundi préserve le droit de retour volontaire des réfugiés dans leur pays natal dans son article premier et le droit de liberté de circulation (art. 26).

Site : <https://ligue-iteka.bi>

Email : communication@ligue-iteka.bi

WhatsApp : +256701178261

X : @Liguelteka



Site : <https://kingumurundifreedom.org>

Email : contact@kingumurundifreedom.org

WhatsApp : +33758279294

X : @KUF_ASBL

Vu tous ce qui précède, la Ligue Iteka et King Umurundi Freedom recommandent :

Au Gouvernement du Burundi et HCR

- Déclencher le dialogue entre les autorités des deux pays pour procédure de rapatriement de ces réfugiés qui veulent retourner chez eux.
- D'accélérer la procédure pour faciliter tous les réfugiés congolais qui veulent retourner dans leur pays dans le respect de la convention de Genève, autres instruments internationaux y relatifs ainsi la constitution du Burundi.
- De continuer à assister les réfugiés sur son territoire en général et les nouveaux réfugiés congolais qui en ont plus besoin.

Aux partenaires techniques et financiers du gouvernements du Burundi dont les NU, UE et les Missions diplomatiques accréditées au Burundi

- D'appuyer le gouvernement du Burundi et ses partenaires pour qu'ils puissent accomplir leur devoir de protection et prise en charge de ces réfugiés.
- De veiller au respect des droits des réfugiés surtout une solution rapide et sécurisée pour ceux qui réclament la facilitation de leur retour volontaire dans leur pays natal.

Pour le programme UMUSEKE

Anschaire NIKOYAGIZE

Vianney NIZIGIYIMANA

18 janvier 2026

Président de Ligue Iteka
+256701178261

Président de King Umurundi Freedom
+ 33 7 58 27 92 94